

5° De former, au moyen de souscriptions annuelles, un fonds qui sera employé à des œuvres de bienfaisance, à secourir les membres frappés par l'adversité ou la maladie, et à faire inhumer convenablement ceux d'entre eux qui mourraient pauvres ;

6° Enfin, d'engager tous ceux qui en feront partie à pratiquer les uns envers les autres tout ce que l'honneur et la fraternité prescrivent aux enfants d'une même patrie.

Tous les ans, le 24 juin, la Société réunissait les Canadiens-Français sous son drapeau pour célébrer la fête nationale. Une messe solennelle à Notre-Dame, une procession imposante, des discours patriotiques entretenaient dans l'âme du peuple l'amour de la patrie.

En 1873, M. L.-O. David, relevant une pensée exprimée par M. Ferdinand Gagnon et l'abbé Casgrain, demandait à l'Association d'inviter toutes les sociétés nationales, des Etats-Unis et du Canada à se joindre à elle, le 24 juin 1874, pour faire une démonstration grandiose.

L'idée fut acceptée avec enthousiasme aux Etats-Unis comme au Canada, les Canadiens-Français vinrent de partout par milliers, et la fête du 24 juin 1874 eut un succès immense, fut un témoignage éclatant de notre vitalité nationale.

Le succès de cette démonstration fit croire à plusieurs que la Société St-Jean-Baptiste ne devait pas se borner à faire une démonstration nationale le 24 juin, mais qu'elle devait se réorganiser pour être en état de faire des œuvres utiles, pratiques.

Aussi, lorsqu'il fut question de célébrer, en 1884, le 50^e anniversaire de la fondation de la société, M. David proposa de profiter de cette occasion solennelle pour jeter les fondements d'un édifice national, afin, disait-il, d'avoir plus tard un toit à offrir à nos invités, à la grande famille canadienne, et de créer une source de revenus pour la société.

De même que M. L.-O. Loranger avait accepté par patriotisme la présidence du comité d'organisation de la fête de 1874, ainsi son illustre frère, M. Thomas-Jean-Jacques Loranger, accepta en 1884 la présidence de l'Association avec l'intention de travailler à la réalisation de cette idée.

Peu de temps après, un terrain était acheté au coin des rues Craig et Gosford, et le 24 juin 1884, l'Association St-Jean-Baptiste célébrait, au milieu d'un concours immense de Canadiens français, la pose de la pierre angulaire de l'édifice qu'on se proposait d'y construire.

Grâce à l'activité de son trésorier, M. Thomas Gauthier, et des autres officiers du Bureau, elle put faire le premier versement du prix d'achat de ce terrain, à même le produit de cette fête superbe.

Mais l'argent manquait et le projet paraissait abandonné, lorsque le Dr E. P. Lachapelle, nommé président de la société en 1886, le ramena et entreprit d'obtenir de la Législature les pouvoirs nécessaires pour le mener à bonne fin.

En 1887, M. David, qui était président de l'Association et membre de l'Assemblée Législative de Québec,

obtint de la Législature une nouvelle charte et décida le gouvernement Mercier à donner \$10,000 pour la construction de l'édifice.

C'est avec ces \$10,000, joints au produit de concerts, de bazars et de souscriptions d'un petit nombre d'actionnaires, le tout s'élevant à environ \$53,000, que le Bureau de Direction entreprit une construction dont le coût devait s'élever à plus de \$200,000, à part le terrain. On peut se faire une idée de l'énergie que les membres du Bureau et de la Commission Financière et les deux trésoriers de l'Association, MM. A. S. Hamelin et J.-C. Beauchamp, durent déployer pendant la période de la construction et longtemps après.

Les membres du Bureau et de la Commission Financière étaient le président, M. L.-O. David et MM. J.-X. Perrault, L.-E. Beauchamp, U.-E. Archambault, J.-C. Beauchamp, J.-D. Rolland, Thomas Gauthier, Jacques Grenier, A. DeMartigny, J.-B.-A. Martin, Philippe H. Roy, G. Boivin, J.-A. Brault, Jos. Lamarche, l'hon. Alfred Thibaudeau et O. Dufresne.

Le terrain de la rue Craig n'ayant pas été jugé convenable pour l'objet qu'on avait en vue, la société, en 1890, en acheta un autre sur la rue St-Laurent, et dans le printemps de 1891, elle jeta les fondements de l'édifice, qui fut terminé en 1893, et qui porte le nom de "Monument National."

On aurait voulu l'appeler "l'Académie Nationale," mais on avait dit si souvent dans les journaux et les assemblées publiques que cet édifice serait un monument attestant le patriotisme des Canadiens-Français, que ce nom lui est resté.

L'édifice construit, il fallut en tirer parti, créer des revenus et faire les œuvres promises. Sous la présidence du juge L.-O. Loranger, qui succéda à M. David en 1893, et de M. F.-L. Béguin, élu membre de la Commission Financière dès 1893, et président en 1899, le bureau de direction a noblement fait son devoir et tenu ses promesses. Il a créé, grâce surtout au dévouement de M. J.-X. Perrault, des cours publics et gratuits d'instruction pratique, qui sont suivis par des centaines de personnes, et il se propose d'améliorer cet enseignement, de le rendre de plus en plus efficace. L'Association St-Jean-Baptiste croit qu'elle ne peut rien faire de plus utile, de plus méritoire que de donner à notre jeunesse, à notre population le moyen de développer ses talents, ses facultés, et de faire son chemin dans des carrières où les premières places appartiennent aux plus instruits.

Dès 1896, la Législature de Québec a, par une subvention annuelle de \$2,000, reconnu le caractère d'utilité publique des cours qui sont donnés par l'Association. Ces cours comprennent maintenant la mécanique industrielle, l'architecture et la construction, l'électricité, les mines et la métallurgie, l'histoire universelle, l'élocution, le commerce, l'agriculture et la colonisation.

C'est dans le même but, pour développer le goût et l'intelligence de notre population, que le bureau de direction, et principalement M. J.-X. Perrault, avec le précieux concours de M. J.-J. Beauchamp et de M. Elzéar